



Entretien des locaux : Le CHDB organise et contrôle l'entretien des lieux communs et des chambres des résidents, selon un planning de bio nettoyage pré-défini.

Nettoyage du linge : Les draps et serviettes sont fournis par le CHDB et nettoyés par une blanchisserie hospitalière. Le linge personnel des résidents en hébergement permanent est lavé par une société de blanchisserie extérieure.

Accompagnement et sécurité : L'EHPAD bénéficie des dispositifs d'astreinte infirmière du CHDB, lors de l'absence de l'infirmier de la structure.

Des agents de sécurité sont présents 24h/24- 7j/7 sur le site du CHDB, et effectuent des rondes régulières aux *Erables*. L'équipe reste disponible en cas d'urgence ou de besoin particulier.

Service multimédia : Le CHDB met à disposition de chaque résident les connectiques pour l'accès à la télévision et au téléphone ainsi que des points d'accès à internet via le wifi. L'établissement veille à l'installation et la connexion de la télévision apportée par le résident.



EHPAD « Les Erables »

17, route de Strasbourg – 67240 BISCHWILLER

Cadre de la structure : Mme Valérie STRZELCZYK

Pour tout renseignement au sujet des modalités d'entrée en structure et de séjour ainsi que sur les tarifs, vous pouvez joindre le bureau des admissions du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8h à 17h :
03.88.80.22.50



EHPAD

Les Erables

80 lits en hébergement permanent



« Les Erables »

Un EHPAD au service de ses usagers

Cet EHPAD public dépend de l'hôpital de Bischwiller.

Organisé sur 2 étages, l'EHPAD *Les Erables* propose **80 lits**, dans un bâtiment datant de 1996. Le bâtiment est exclusivement doté de chambres individuelles, comportant une salle d'eau avec douche et toilettes. La chambre peut être décorée selon les envies des résidents avec la possibilité d'apporter un petit meuble ou un fauteuil personnel supplémentaire.

Le service dispose d'espaces aménagés pour les résidents et les familles, permettant de se retrouver en dehors de la chambre.

Accompagnement médical et paramédical :

Les soins sont organisés et dispensés en fonction des besoins et des pathologies de chaque résident. L'équipe pluridisciplinaire est à disposition des résidents ainsi que des familles afin de répondre à toute question concernant son proche.

Des réunions pluridisciplinaires et des réunions relatives aux projets d'accompagnement personnalisés sont organisées tous les 15 jours.

Le matériel d'aide au déplacement (fauteuil roulant, verticalisateur...), les matelas dynamiques et le matériel d'aide à la continence sont fournis.

L'accompagnement proposé est réalisé par une **équipe pluridisciplinaire** :

- médecin coordonnateur
- cadre de santé
- infirmières
- aides-soignantes
- agents de service hospitaliers qualifiés
- psychologue
- diététicienne
- ergothérapeute
- animatrice

Ainsi que des **intervenants extérieurs** :

- infirmiers libéraux
- pédicure podologue libéral
- kinésithérapeutes libéraux
- orthophonistes libéraux
- coiffeurs conventionnés
- bénévoles



Des services mis à votre disposition

Durant votre séjour, vous bénéficierez de différents services compris dans le prix de séjour :

Restauration : Les repas sont confectionnés par la cuisine du Centre hospitalier départemental de Bischwiller.

Le service petit-déjeuner se fait essentiellement en chambre. Le service du déjeuner et du dîner sont encouragés en collectivité, avec un choix possible du lieu de repas et des voisins de table.

L'équipe soignante est informée des goûts et aversions, tout comme la diététicienne. Le suivi de l'alimentation et de l'hydratation est réalisé selon le besoin.



Animation : Chaque résident est libre d'organiser sa journée comme il le souhaite. Le personnel veille à créer une ambiance agréable et un animateur vient régulièrement pour proposer des animations ou des sorties (marché de Noël, Gros chêne...)

Le programme hebdomadaire des animations est affiché à chaque étage, tout comme le programme des cultes.

Les résidents peuvent participer à la **commission de vie** pour aborder les questions relevant de l'animation, de la vie en collectivité et des soins

Le **Conseil de la Vie Sociale** se réunit 3 fois par an.



Parallèlement, des bénévoles interviennent fréquemment auprès des personnes accompagnées.